

LETTRES

Le feu dans les vidanges à la Régie

Le lundi 24 novembre, un énorme incendie s'est déclaré vers 19h au site d'enfouissement Argenteuil/Deux-Montagnes, s'attaquant à une tranchée de déchets.

Le lendemain, entre 10h et 10h45, j'ai téléphoné au ministère de l'Environnement du Québec pour connaître l'origine et l'ampleur des dommages. À ma grande surprise, j'ai appris que le Ministère n'était pas encore au courant de la catastrophe.

M. Marcotte, à qui j'ai parlé, m'a bien affirmé que la Régie aurait dû avertir le Ministère, que ladite Régie peut le joindre 24 heures sur 24, spécifiquement en cas de sinistre ou d'urgence.

Selon le Ministère, ce sont des cendres dans les vidanges qui ont provoqué cet immense embrasement; solution tellement plausible et si peu explicable (ça va faire plus de place pour d'autres déchets...).

Pouvons-nous imaginer des tonnes et des tonnes de vidanges en feu? ... c'était un spectacle lugubre et menaçant d'observer de très hautes flammes provoquant des déflagrations multiples et ce avec un vent très fort!

La Régie aurait-elle quelques chose à

cache pour garder un si grand secret de cet inquiétant accident?

Et saviez-vous que dans le décret (loi permettant l'agrandissement en date du 4 septembre 2003), il est fait mention d'une couche journalière de recouvrement? Quand est-ce que la couche de ce lundi 24 novembre avait-elle été effectuée? Et celle de la veille, et de l'avant-veille? Logiquement, le feu latent sous les cendres aurait été étouffé s'il y avait eu une couche de recouvrement journalière.

Le lendemain, alors que tout était sous brasier, le ministère de l'Environnement pouvait difficilement détecter la cause exacte de l'incendie et on s'est accommodés de la solution la plus admissible. Ainsi, on ne pourra pas savoir si les recouvrements exigés ont été faits quotidiennement tels que prescrits par le décret.

Ce sinistre nous mène vers des questions troublantes. Sommes-nous prêts à accepter toutes les conséquences néfastes d'un mégasite d'enfouissement qui dessert environ le dixième des citoyens de la province?

Thérèse Paiement, secrétaire du groupe SOS Déchets